

Agissant à titre de membres de la Commission, le ministre Crosbie et l'ambassadrice Hill ont pris un certain nombre de décisions, un résumé desquelles est joint à la présente. À cet égard, ils ont noté avec satisfaction qu'ils avaient conclu un accord provisoire en vue d'accélérer l'élimination des droits de douane sur plus de 400 articles. Ces réductions, qui s'appliqueraient à des échanges bilatéraux de plus de 6 milliards de dollars, avaient toutes été demandées par le secteur privé et recueillaient un vaste appui des deux côtés de la frontière. D'autres décisions ont pour objectif de faciliter la mise en oeuvre de l'Accord, d'élargir la portée des avantages qui pouvaient en être tirés et de permettre aux parties de promouvoir, à leur avantage réciproque, la libéralisation des relations commerciales et économiques.

Pour renseignements : Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874